



# Restitution de la Réunion : « Partage du diagnostic et des enjeux sur la place Brouette »

Lundi 22 mai 2023 - 19h / 21h

Salle des fêtes de l'Hôtel de ville

## Propos introductifs

M. Claude Gachet introduit la séance et excuse l'absence de M. le Maire.

Il rappelle que la transformation de la place Brouette est nécessaire car celle-ci ne répond pas à la qualité souhaitée pour cet espace. Il annonce les différents temps de concertation : la réunion de lancement, la mise à disposition d'une enquête en ligne, ainsi que les temps spécifiques qui ont eu lieu avec les écoles et les commerçants du secteur, et la balade urbaine.

La réunion a pour but de recueillir les attentes et besoins des participants, qui seront pris en compte dans la conception du projet. La place étant un site idéal pour compléter le réseau d'espaces verts ciblés dans le cadre du projet Reims Nature. Le stationnement sera maintenu et l'aménagement traitera la mise en valeur de la bibliothèque. Un travail important est mené par les services et l'agence de paysagistes urbanistes mandatée sur la conception de l'espace pour co-construire un projet qui mette en valeur le patrimoine et l'histoire des lieux à travers l'exigence d'une haute qualité de ville. Cette qualité étant recherchée à travers la requalification de nombreuses places de Reims.

Gwenn Lamandé présente l'ordre du jour.

Présentation du périmètre de la place :

Philippe Coignet présente le périmètre du projet ainsi que les enjeux sur ce secteur. Il s'agit de mettre en valeur les qualités d'une place à l'intersection de grands axes viaires structurants pour la ville de Reims.

A une courte distance de la place (250 m), se déroulent les marchés Carteret et Jean-Jaurès. A une distance plus élargie (moins de 500 mètres) le parc Jamin est certainement à connecter à cette place. Enfin la place est située à moins d'1 km de l'hôtel de ville et de la cathédrale, ce qui lui confère une position privilégiée.

La place Brouette est située sur une des entrées du centre-ville. Cette place en a les qualités d'usage : une concentration de commerces dynamiques, le marché et la proximité de nombreuses écoles.

Présentation de l'équipe projet :





Philippe Coignet présente l'équipe projet mobilisées dans le cadre du projet de la place Brouette : la ville de Reims en tant que maîtrise d'ouvrage, le groupement de conception - dont fait partie OLM - composé d'experts en réseaux, ouvrages, voirie, et en hydraulique - TPFI, en mobilité -RR&A et enfin l'agence Trait Clair en charge du volet de la concertation.

## Contexte de la concertation

### *Les flux autour de la place*

Il y a plus de 3000 élèves dans les établissements scolaires situés autour de la place. On doit s'adresser à ce public, mais aussi aux clients des commerces, aux habitants, aux usagers des transports, aux automobilistes, aux piétons et aux cyclistes.

Depuis la place Brouette, en moins de 15 min, le vélo permet de se rendre dans presque tous les quartiers de Reims.

A pieds, il est également possible de rejoindre le centre-ville de Reims en moins de 15 minutes. Pour favoriser la marche, les axes viaires doivent offrir davantage de confort aux piétons et aux personnes à mobilité réduite, avec des trottoirs généreux, libres d'obstacles, offrant de l'ombre en été.

Une des ambitions de la réflexion est de traiter la perméabilité du sol, il y a un sujet hydraulique très sensible sur le secteur Jean-Jaurès, et le projet devra traiter de la gestion des eaux pluviales.

Le Bus à haut niveau de service prévoit une ligne qui reliera le centre-ville au boulevard des tondeurs en 2032, il faudra donc anticiper et intégrer la manière dont le bus arrivera à cette échéance au niveau du futur aménagement de la place. Les bus scolaires nécessitent des arrêts et des emplacements spécifiques qu'il faudra préserver.

Le schéma des rocade développé dans le cadre du plan de déplacement urbain de 2016, vise à bien répartir les flux automobiles de transit autour et vers le centre-ville, le projet est accroché à une séquence de la rocade intermédiaire à travers les bd Jamin et Carterêt.

### *Évolution du quartier*

L'Histoire nous indique que cette place offrait en 1929 un grand espace de jeu pour les enfants. La place s'est progressivement transformée avec l'implantation deux bâtiments, un commissariat et un dispensaire. Le tramway est ensuite venu modifier cette place. En 1959 les tramways disparaissent au profit de la voiture. En 1970, les deux bâtiments sont démolis, la voiture commence à être omniprésente.

### *Dynamique du quartier :*

Les différents commerces, lieux de restauration, établissements scolaires, centres médicaux / professions médicales et pharmacie ont été recensés et cartographiés sur le périmètre d'étude. Actuellement, la bibliothèque tourne le dos à la place, il y a un potentiel à développer afin que le lieu participe mieux à la vie active de la place.

### *Modes actifs et bus*

Les cyclistes ne sont pas protégés des voitures. Il existe peu de traversées piétonnes.





Le parc Jamin ne fait pas partie de la conscience collective en tant que parc, pourtant on y trouve des jeux d'enfants, un boulodrome... Une participante confirme la qualité de ce parc mais aussi le fait qu'il soit méconnu. La connexion de la place brouette avec ce parc semble intéressante à révéler.

L'enjeu est de propager la fraîcheur des cœurs d'îlots végétalisés dans les rues.

#### *Qualification de la place Brouette*

Les parcours de jour et de nuit effectués sur la place ont mis en valeur certaines qualités (bibliothèque, commerce...) mais aussi des désagréments : nuisances sonores, la mauvaise qualité des sols, l'omniprésence de la voiture, la position des poubelles et du tri sélectif, le manque d'usages etc... Tous ces éléments induisent un ressenti négatif de la perception de ce site, malgré son potentiel.

On note que l'implantation du marché du bd Carterêt n'est peut-être pas optimale, les cheminements piétons les jours de marché sont très contraints. Il serait certainement intéressant de proposer plus de confort aux marchands et chaland.

Les alignements d'arbres sont classés, quel que soit le projet, s'il impacte les arbres, on peut remplacer les arbres mais il faudra conserver l'alignement.

#### *Le stationnement*

Le stationnement est très accessible, il se déploie à plusieurs endroits de la place.

Les ingénieurs en mobilité intégrés au groupement de maîtrise d'œuvre, ont compté 80 places officielles, 85% des places gratuites sont occupées, et un peu plus de 20% des véhicules sont considérés comme des 'voitures ventouses'. Ces stationnements 'ventouse' immobilisent les places de stationnement qui par conséquent ne profitent pas aux commerces ou aux habitants.

#### *Accès, limite et topographie*

L'étude de nivellement nous indique que de nombreux commerces ou services ont un emmarchement qui nécessite une mise en accessibilité handicapé.

#### *Le végétal*

Le patrimoine végétal est peu diversifié. La végétation existante provoque un ressenti d'espace peu planté, l'ombre profite plus aux voitures qu'aux piétons. Sous un arbre on trouve 4 à 5° de moins qu'en plein soleil ce qui devient important en ce moment.

#### *Les enjeux*

Les enjeux sont les suivants :

- Comment faire de la place un espace de rencontres ?
- La question de l'infiltration de l'eau sur la place, pour participer à un schéma hydraulique à plus grande échelle. La place est en point bas d'un bassin versant, elle capte l'eau qui descend vers le centre de Reims. Comment recueillir une partie des eaux en amont de ce bassin versant par l'aménagement de la place?
- La végétation : diversifier les strates végétales et réduire les îlots de chaleur.
- Les qualités d'usages pour servir au commerce, à la bibliothèque, aux écoles ou aux usagers des transports ou aux automobilistes.





## Synthèse des propos recueillis

« Un participant pose une question à propos des convois exceptionnels et militaires qui passent par le boulevard Jamin et Carteret. « les itinéraires de convois exceptionnels peuvent-ils être modifiés ? » »

« Un habitant indique que le boulevard Jamin est un axe majeur pour les pompiers, les bandes cyclables ne sont pas respectés et les passages protégés ne sont pas sécurisés. Il demande un contrôle de vitesse devant le restaurant le Jamin pour que les véhicules n'accélèrent pas pour passer au feu. »

« Avant le tramway l'axe existait déjà à l'époque romaine. »

M. Vincent Verstraete, confirme que les parcours sont définis par l'Etat. Aucune modification ne peut être engagée par la collectivité.

« Un parent d'élève confirme que les traversées sont très dangereuses devant les écoles. Des voitures grillent le feu rouge, qui est déjà très court. C'est très dangereux pour les familles. Place brouette c'est à peu près la même chose, avec une poussette et un enfant c'est très difficile. Il faudrait regarder les incidents cycles et piétons. »

M. Alain Bertolotti indique que les feux sont conçus pour que piétons aient une seconde par mètre de traversée pour terminer la traversée lorsque celui-ci passe au rouge. Demain on aura un traitement pour réduire les distances de traversées.

« Un participant indique que la place de la voiture va se réduire et qu'il s'agit de faire une place confortable pour les piétons et les cycles.

Une habitante proche de la place Brouette, pointe les problèmes de sécurité et de propreté : trafic, alcoolisme, SDF, nuisances sonores. C'est le problème numéro 1 avec autant d'enfants. La propreté vient avec, il y a des dépôts sur la place. Pourquoi pas de la vidéo surveillance ?

Un participant habitant du quartier Jean Jaurès indique que la place est un parking aujourd'hui. La bibliothèque pourrait s'ouvrir sur la place. La récupération d'eau est effectivement un sujet.

Un riverain confirme les propos concernant les mésusages et le bruit. Le parc est privatisé par des gens qui ferment la place et qui hurle tous les soirs d'avril à octobre. Ces nuisances sont intolérables. »

M. Vincent Verstraete, note les problématique d'insécurité et de mésusages qui sont dus à des incivilités. Le réaménagement est l'occasion de traiter ces sujets.

Le problème de la propreté est dû aux incivilités : parfois les déchets sont déposés à côté de la poubelle, alors même que la poubelle est vide. Les services réalisent un travail remarquable. L'adjoint au Maire précise qu'il existe l'application Reims Contact Signalement, qui permet de prendre une photo et de faire intervenir les services en cas de dépôt sauvage. Les interventions sont rapides, mais le risque est de favoriser la répétition de ces incivilités.

M. Claude Gachet confirme que 20 500 euros d'amende ont pu être adressés par la brigade assermentée.





« Une commerçante de la place, indique que des personnes viennent toute la journée pour vider leurs poubelles. Parfois des encombrants, des déchets verts ou les entreprises qui s'arrêtent pour décharger des déchets de chantier. Doit-on garder ces enclos à poubelles ?

Une habitante indique qu'il n'a pas de bacs poubelles, et que ces bacs sont indispensables.

Un riverain indique que la rue Mabillon est trop étroite pour les camions poubelles. Il confirme les incivilités.

Un habitant demande s'il est possible d'enterrer ces poubelles »

M. Charles Germain indique que les conteneurs enterrés ne règlent pas le problème des dépôts sauvages, il faut avant tout changer les habitudes.

« Un commerçant indique que les SDF squattent, se battent. Cela a impact sur les clients, les enfants qui passent. Il y a de plus en plus de SDF.

Un habitant du quartier indique qu'il n'y a pas de verdure autour de chez lui. Il a arrêté de fréquenter la place Brouette à cause de ses mauvaises fréquentations. Le parc pour enfant devrait être positionné derrière la bibliothèque, avec la possibilité de lire en extérieur. Il comprend le besoin de stationnement pour les commerces. Pourquoi pas partir sur plein d'essences végétales différentes avec de la pédagogie comme au parc de la patte d'oie ? Engazonner le sol des places de parking serait un bon compromis. Pourquoi pas une place pour l'eau même si la place n'est pas immense. La place est moche aujourd'hui.

Un participant demande s'il y aura des fouilles archéologiques ? »

Mme Agathe Laval précise que les fouilles auront lieu en fonction du projet et des profondeurs qui seront nécessaire pour aménager l'espace. A priori comme on est situés sur l'axe historique du Decumanus on aura très probablement des fouilles. Le diagnostic doit être réalisé au préalable.

« Une habitante signale qu'elle marche à pied l'hiver mais qu'elle emprunte la voiture l'été pour bénéficier de la climatisation : les boulevards et les rues ne disposent pas d'assez d'arbres, pour apporter de la fraîcheur et contrer l'aspect caniculaire. Sur le boulevard Jamin c'est mieux même s'il n'y a pas les mêmes espèces de chaque côté.

Un participant indique que la végétation est propice pour déjections canines que les propriétaires de chiens ne ramassent pas.

Une habitante signale que le quartier est très minéral. Je suis très contente de la proposition de la ville de pouvoir végétaliser devant ma maison mais cela ne remplace pas les arbres abattus boulevard Jamin. Les vieux arbres sont souvent indiqués comme malades. On nous parle de remplacer les arbres, mais on peut les laisser vivre très longtemps. Les arbres récents n'ont pas la même qualité. Je voudrais qu'on garde les arbres existants qui étaient en fleur il n'y a pas longtemps. »

M. Claude Gachet précise qu'il n'est pas prévu d'abattre les arbres. Un diagnostic phytosanitaire est réalisé et parfois lorsque leurs états le nécessite, on les remplace.

Mme Agathe Laval indique qu'en ville les arbres sont malmenés, notamment par les véhicules, par la chaleur, le manque d'eau, les chocs, le tassement des racines... Tous les arbres ne sont pas tous en bonne santé, certains vieillissent, on ne coupe jamais un arbre par plaisir. On essaye de conserver les arbres au maximum en fonction des contraintes techniques et d'aménagement, de leur santé et de leur âge.







M. Charles Germain indique que sur les basses promenades plus de 300 arbres ont été plantés sur un ancien parking, ce qui atteste de la volonté de la collectivité pour renforcer la végétation en ville.

« Un participant indique que les arbres sont tous identiques, il n'y a plus de variété. On veut de la couleur. Une place comme un jardin, c'est pas mal. Laissez-nous les paulownias du cimetière de l'Est. »

M. Philippe Coignet propose d'introduire la saisonnalité dans le projet, par les arbres, les massifs fleuris, pour marquer le temps dans l'espace.

« Un participant rappelle que quand il faut abattre les arbres dans un projet, tous les arbres sont abattus sur une avenue. Il vaudrait mieux couper un arbre sur deux pour que pendant 15 ans on puisse conserver de la fraîcheur le temps que soient remplacés les arbres abattus. Il faut aussi mettre des sols perméables et clairs, pas du goudron noir.

Une participante se rappelle qu'avant sur le boulevard Jamin on en pouvait plus marcher à cause des racines.

Un participant se pose la question du nombre de places de stationnement, boulevard Carteret. 25 places ont été supprimées devant les écoles. Il cherche des places de stationnement qui ne soient pas sous les arbres. Le jeudi matin avec le marché c'est difficile de trouver du stationnement. Les nouveaux immeubles ne prévoient pas assez de stationnement et les transports en commun ne sont pas aussi efficaces que la voiture. Il y a peu de maison avec des garages dans le secteur, le problème c'est le soir pour se garer »

M. Claude Gachet rappelle la difficulté de trouver le juste équilibre entre répondre au besoin de stationnement et végétalisation. Il mentionne que demain et après-demain la part modale de la voiture va diminuer.

« Une participante évoque la bibliothèque qui est une œuvre d'art en soi. Mais le bâtiment est trop petit, il faudrait idéalement lui faire une extension. Ces travaux seront aussi l'occasion de prévoir une ouverture de la bibliothèque vers la place.

Une participante indique que les transports ont un coût abordable, mais que les arrêts déplacés ont compliqué les choses. Il y a beaucoup de monde aux heures de pointes. Les inondations ont touché sa maison, et les pluies mettent à chaque fois beaucoup de temps à s'évacuer. Elle indique son stress lors de chaque orage et aimerait savoir si ce qui est prévu place Brouette va protéger Carteret. »

M. Coignet indique que le traitement des sols va retenir une partie de l'eau. Cela va retarder le moment où les pluies exceptionnelles vont créer l'inondation. On a un levier sur les sols et la possibilité de travailler sur le relief de la place pour accepter un certain volume d'eau. On va se fixer un objectif sur la place qui tient compte des incidences sur le bassin versant alentour. On parle de volume et de temps pour traiter le volume d'eau.

## **Présentation du calendrier des prochaines étapes :**

Gwenn Lamandé présente le calendrier des prochaines actions et précise que toute remarque complémentaire pourra être adressée à l'adresse mail suivante :

[democratie.locale@reims.fr](mailto:democratie.locale@reims.fr)

Il est aussi possible de participer à l'enquête en ligne sur le site du Grand Reims.





Le 5 juin prochain, aura lieu une balade de diagnostic urbain.

La réunion de restitution de la concertation et de présentation du dessin de l'esquisse se tiendra le 06 juillet prochain.

Pour des travaux qui débuteront 2024 et une livraison des aménagements estimée pour 2025.

M. Gachet remercie les participants pour leur écoute, leur patience et les convie à venir à la balade. Il remercie également les élus présents et les services pour leur travail.

